

CP : 11-001



Communiqué de presse

Le SNPNC-FO qui représente les hôtesses de l'air et stewards de la grande majorité des Compagnies aériennes françaises a décidé de déposer un préavis de grève à la Compagnie CITY JET, filiale 100 % d'Air France pour la période du **vendredi 21 octobre 2011 à 05h00 jusqu'au lundi 25 octobre 23h59.**

Le SNPNC-FO dénonce le refus de tout dialogue social de la Direction de CITYJET.

Le SNPNC-FO dénonce également :

- les salaires gelés depuis plusieurs années, l'absence de rémunération des activités au sol et de toute indemnité de transport.
- l'impossibilité pour les équipages de s'alimenter pendant les périodes de vol pouvant aller jusqu'à 7 heures en moyenne, mettant en péril **la sécurité des vols.**
- la précarisation du PNC de CITY JET sous contrat français en organisant des conditions de travail désastreuses afin de les contraindre à la démission.
- l'utilisation abusive du récent partenariat entre AIRFRANCE et FLYBE pour vider de sa substance le réseau opéré par CITY JET, avec des suppressions d'emploi à la clef.